GRAND AMIÉNOIS
LE PÔLE MÉTROPOLITAIN

COMITE SYNDICAL
Vendredi 12 novembre 2019 – 15 H 00
SALLE DES ASSEMBLEES – HOTEL DE VILLE

La séance est ouverte à 15H05

Monsieur GEST a présidé la séance.

Sont présents :

Pour la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole
Monsieur Alain GEST
Madame Brigitte FOURÉ
Monsieur Benoit MERCUZOT
Madame Sonia HAMADI
Madame Florence RODINGER
Monsieur Julien HERNANDEZ
Monsieur Jean-Christophe LORIC
Monsieur Patrick DESSEAUX
Monsieur Jean-Claude RENAUX
Madame Colette FINET
Monsieur Joseph DEBART
Monsieur Ernest CANDELA
Madame Anne PINON
Monsieur Dominique de WITASSE-THEZY
Madame Francine BRIAULT

Pour la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie
Monsieur Laurent SOMON
Monsieur Jean-Michel MAGNIER
Monsieur Francis PETIT
Monsieur Claude DEFLESSELLE

Pour la Communauté de Communes Avre, Luce, Noye
Madame Marie-Hélène MARCEL
Madame Marie-Christine MAILLART
Madame Isabelle WU

Pour la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot
Monsieur Michel WATELAIN
Monsieur Franck BEAUVARLET
Madame Anna-Maria LEMAIRE
Monsieur Michel LETESSE

Pour la Communauté de Communes Nièvre & Somme
Monsieur Philippe FRANCOIS
Monsieur Michel VILLAIN
Monsieur Bernard LEPERS

Pour la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest
Monsieur Alain DESFOSSES
Monsieur Joseph BLEYAERT

Madame Isabelle DE WAZIERS
Monsieur Jean-Jacques STOTER
Monsieur Jannick LEFEUVRE
Monsieur Xavier LENGLET

Pour la Communauté de Communes du Val de Somme
Monsieur Patrick SIMON
Monsieur Jean-Louis GREVIN

Pour la Communauté de Communes du Grand Roye

Point 0 /	Installation de Madame Isabelle WU – Délégué de la Communauté de Communes Avre Luce Noye.
Point 1 /	Délégations de vote.
Point 2/	Désignation des secrétaires de séances.
Point 3/	Communication(s) du Président.
Point 4/	Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019.
Point 5/	Décision(s) du Président.
Point 6/	Arrêt définitif du Plan de Mobilité Rurale de Somme Sud-Ouest.
Point 7/	Remboursement des frais des membres du C.D.D. en Commun.
Point 8/	Conventions Contrats pour prélèvements mensuels automatiques.
Point 9/	Délibération relative à la scission de la Commission PCAET / Santé.
Point 10/	Décision Modificative n°2
Point 11/	Délibération relative à la gestion du personnel du Pôle Métropolitain
Point 12/	Question(s) diverse(s).

Alain GEST :
Mes chers collègues je souhaite la bienvenue à ceux qui viennent d'arriver.
Le quorum, donc en dépits d'appels téléphoniques, en dépits de rappels par mail etc. je ne sais ce qu'il faut faire pour avoir la moitié des membres présents ça pose un vrai vrai questionnement.
On est à combien
Il en manque 2, si vous avez dans vos collègues 2 qui doivent arriver ça tombe mais pour l'instant il en manque 2
Dans la séance de 15h00 car le quorum n'est pas requis puisque nous avons fait les frais de cette absence de quorum on peut entériner les décisions.

Point O – Installation de Madame Isabelle WU – Déléguée de la Communauté de communes Avre-Luce-Noye

Alain GEST :
Je vous rappelle il y avait comme 1er point l'installation de Madame isabelle WU comme déléguée de la communauté de communes Avre Luce Noye, Isabelle si tu peux te lever comme ça, ceux qui ne te connaissent pas te connaitront. Maire de Quenel et conseillère départementale suppléante.

Alors ce que je vous propose c'est que l'on passe en revue les 11 points qui à l'ordre du jour, mais on ne relance pas la discussion, on les passe en revu et on vote systématiquement c'est-à-dire que je vais vous demander si vous êtes contre et abstention et puis on passe au point suivant, tout le monde en est d'accord ?

Il y avait ensuite les délégations de vote,
Bon pour ce qui concerne l'installation d'Isabelle WU tout le monde en prend acte

Adopté à l'unanimité

Point 1 – Délégations de vote.

Alain GEST :
Les délégations de vote s'étaient celles de l'autre jour, Ça ne nous intéresse pas et il n'y a pas de pouvoir aujourd'hui pour cette séance.

Emilie LERIVEREND :
Excusez-moi Monsieur le Président j'en ai reçu Monsieur AMARA pour Madame MARCEL

Alain GEST :
Monsieur AMARA a donné pouvoir à Madame MARCEL donc nous en tenons compte, le plus grand compte.

Adopté à l'unanimité

Point 2 – Désignation des secrétaires de séances

Alain GEST :
Très bien les secrétaires de séance qui avaient été désignés, c'est qui très bonne question.
Il y avait Youcef AMARA et Colette FINET, je ne sais pas s'ils étaient là, aujourd'hui il faudra en désigner deux autres.

Emilie LERIVEREND :
Oui

Alain GEST :
Comment dirais-je, normalement on prend un aîné et un benjamin, donc dans les aînés c'est toujours Colette FINET, qui a gagné qui est secrétaire encore une fois.
Pierre SAVREUX, pas là, Youcef AMARA pas là, Julien HERNANDEZ et bien le voilà le secrétaire adjoint
Nous avons un secrétaire et un secrétaire adjoint

Adopté à l'unanimité

Point 3 – Communications du Président

Alain GEST :
Ensuite, il y avait des communications du Président.
Je ne sais plus du tout ce que j'avais dit ce jour-là mais ça devait être très bien
Si j'ai dû vous dire ce jour-là, que notre directeur Frédérique CHARLEY nous quittait, il nous quitte le 30 novembre, il part sous d'autres cieux, et donc j'ai dû examiner la situation, l'autre jour, nous en avons parlé et j'avais proposé que nous fassions appel à un intérim parce que l'on est en novembre que les élections ont lieu dans 4 mois, et qu'il ne me paraissait pas raisonnable et pas tellement pratique d'embaucher quelqu'un 4 mois avant l'échéance. Par conséquent on a regardé ce qui pouvait éventuellement être fait dans ce domaine. Donc j'ai également rencontré l'ensemble des personnels du pôle métropolitain et je vous propose de demander à Séverine HEDIN qui est actuellement en poste, de faire l'intérim jusqu'à, je dirai juin 2020 puisque le temps que les maires soient élus, que les communautés de communes soient élues, que les petites communes désignent avec la sévérité qui est la nôtre …. Ça fait ça globalement.
Donc il appartiendra et c'est logique aux nouveaux élus de choisir, de conforter dans ce poste ou de choisir quelqu'un qui assumera le poste de Directeur Général de la structure.
Donc je vais demander à Séverine HEDIN de se présenter pour ceux qui ne la connaissent pas encore, parce que ça ne fait pas si longtemps qu'elle est dans le pôle,

Séverine HEDIN : Bonjour, merci Monsieur le Président. Ecoutez, je suis très honorée de la confiance que vous voulez bien m'accorder pour ces quelques mois. Mon objectif c'est bien évidement de poursuivre le travail mis en œuvre avec une équipe d'experts qui est à votre côté chaque jour.
Alors mon parcours en quelques mots, j'étais responsable du service Développement Economique pendant quelques années au niveau d'Amiens métropole, lors de la constitution du Pôle Métropolitain il m'a semblé que cette échelle était tout à fait pertinente pour réfléchir à des sujets économiques et donc j'ai eu l'opportunité de rejoindre le pôle. Je suis ravie d'accompagner les territoires, sur un poste différent et je me tiens ainsi que l'équipe à votre disposition pour vous rencontrer autant que vous le souhaitez, sachez que je suis convaincue de ce territoire, de ses atouts, j'y vis depuis quelques maintenant depuis toujours même, je suis ravie de ce nouveau challenge qui s'offre à moi.

Alain GEST : bon voilà je crois pouvoir vous dire et m'exprimer au nom de l'ensemble des personnels, je ne dis pas des agents parce qu'il y a, à la fois des agents …. Des personnels du Pôle Métropolitain qui ont également validé cette désignation, donc je trouvai que pour une période de transition qui l'on puisse avoir au moins un consensus sur ce genre de chose et encore une fois il appartiendra d'abord à Séverine de montrer ses capacités et d'autre part aux équipes qui seront nommées par les électeurs, élus par les électeurs au mois de mars de choisir l'avenir du Pôle Métropolitain.
J'en profite pour saluer une nouvelle dans l'équipe, France DAVID qui était … encore dans une solution un peu hybride, dans la mesure où elle vient de la communauté de communes du Val de Somme, on a eu un peu de mal, non pas avec le Val de Somme qui a été très coopératif mais pour des problèmes de légalités et des problèmes techniques on n'arrivait pas à faire venir aussi vite qu'on l'aurait souhaité actuellement on finance le poste à la communauté de communes … pour qu'elle soit au 1er décembre probablement totalement agent du pôle métropolitain. Voilà, France si vous voulez dire deux mots.

France DAVID : comme vient de le dire Monsieur le Président je viens de la communauté de communes du Val de Somme, j'ai connu la création de cette communauté de communes, puisque j'y ai travaillé un peu plus d'une vingtaine d'années, j'ai déménagé il y a pas très longtemps et j'ai cherché à faire un changement dans ma carrière professionnelle, c'est un peu comme on dit à un certain moment on a envie de voir autre chose, j'ai eu l'opportunité de postuler sur un poste au Pôle Métropolitain c'est un challenge pour moi et je vais rencontrer chacun d'entre vous dans les mois à venir et puis je suis à votre disposition pour tout ce qui est de la communication et je viendrai régulièrement dans les ateliers qui seront organisés par mes collègues.

Alain GEST : voilà merci. Petit à petit le Pôle Métropolitain se complète, je pense que l'on sera définitivement au complet en début d'année 2020 sur les postes qui avaient été prévus en tout cas pas au-delà. Voilà pour les communications à faire.

Point 4 – Approbation du Procès-Verbal de la séance du 28 juin 2019

Alain GEST :
Ensuite le point suivant de l'ordre du jour, c'était l'approbation du procès-verbal de la séance du 28 juin, je suppose que personne n'a de problème avec cette approbation.

Adopté à l'unanimité

Point 5 - Décisions du Président

Alain GEST :
Il y avait les décisions du président, mais il n'y en avait pas si j'ai bonne mémoire. Je ne me trompe pas, il n'y en avait pas.
Je dois vous rendre compte.
Si, il y avait eu des courriers de sollicitation de subventions, ça ne pose pas de problème, toujours pas ?

Adopté à l'unanimité

Point 6 – Arrêt définitif du Plan de Mobilité Rurale de Somme Sud-Ouest

Alain GEST :
Il y avait eu ensuite l'arrêt définitif, on ne va pas recommencer les débats, mais nous avions eu ce jour-là un débat sur le plan de mobilité rural de somme sud-ouest.
Qui est contre ?
Qui s'abstient ?

Adopté à l'unanimité

Point 7- Remboursement des frais des membres du C.D.D. en Commun

Alain GEST :
Il y avait une décision de principe pour le remboursement des frais des membres du CDD qui sont purement et simplement calqués sur les remboursements de frais des Elus qui engagent des frais au titre de leur responsabilité dans l'exécutif, voilà.
Donc je suppose que cela ne pose pas de problème non plus, il n'y a pas d'observations ?

Adopté à l'unanimité

Point 8- Conventions Contrats pour prélèvements mensuels automatiques

Alain GEST :
Les conventions, contrats pour prélèvement mensuels automatiques, c'était dans le cadre de son équipement en informatique et en téléphonie pour permettre au Pôle Métropolitain de souscrire des abonnements « Orange Business » « Office 365 », il est donc proposé de souscrire des prélèvements mensuels, ça ne devrait pas poser de problème … pas de problème non plus aujourd'hui ?

Adopté à l'unanimité

Point 9 : Délibération relative à la scission de la Commission PCAET / Santé

Alain GEST :
C'est-à-dire que l'on a pris la décision de faire 2 Commissions parce que manifestement aux réunions de PCAET, il y a beaucoup de monde, surtout ceux qui s'intéressent à ce sujet et pas trop ceux qui s'intéressent à la santé, et inversement.
On a pris la décision de faire 2 commissions au lieu d'une et de répartir les membres de cette commission en deux, je suppose que ça ne pose pas plus de problème que ça n'avait créer lorsque nous en avons débattu le mois précédent, Non ?

Adoption à l'unanimité

Point n°10 – Décision Modificative n°2

Alain GEST :
La DM n°2 qui portait sur la somme exorbitante de 1 372,91 € c'est également quelque chose qui n'avait pas suscité de difficulté particulière.
Est-ce qu'il y a des questions aujourd'hui sur cette DM ?
Non, très bien on peut considérer qu'elle est adoptée.

Adopté à l'unanimité

Point 11 – Délibération relative à la gestion du personnel du pôle métropolitain

Alain GEST :
Afin de mettre en place un régime indemnitaire des agents du Pôle Métropolitain puisque ceux sont des postes qui relèvent des filières administrative et technique et donc on a tout simplement le souci de se calquer cette fois sur ce qui existe sur Amiens Métropole.
Cette décision avait été présentée par Madame Brigitte FOURÉ et avait recueillie l'aval de tout le monde.
Y-a-t-il aujourd'hui des questions sur ce sujet-là ? Non.
Donc je mets au vote :
Qui est contre ?
Qui s'abstient ?
Donc cette mesure qui était importante pour la suite, on attendait qu'elle soit officialisée.

Adopté à l'unanimité

Alain GEST
Sauf erreur, il n'y avait pas d'autres points.

Point numéro 12- Questions diverses

Alain GEST :
Dans les points diverses, Youcef AMARA nous avait rendu compte de ses contacts avec l'agence régionale de santé.

Voilà ce qui était le contenu du comité syndical précédent que nous n'avions pu avaliser faute de quorum.
Pas d'autres questions sur ce contenu ?
Non, donc on va terminer cette réunion du Comité syndical et par conséquent ouvrir la suivante, dans 5 minutes si on veut respecter l'heure parce que c'est à 15h30 que l'on doit avoir le quorum.
Est-ce qu'on là maintenant ? Ahh ! tout arrive !

Fin de la séance : 15h25

Suspension avant la seconde réunion.